

PUBLIC VISÉ

- Elèves de 4ème volontaires et motivés :
- Prêts à se mobiliser dans la construction d'un projet d'étude vers la voie professionnelle sous statut scolaire ou par apprentissage (sans interdire l'accès à la voie générale et technologique).

CIO LYON-EST

3ÈME PRÉPA-MÉTIER

RENTÉE 2026

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Classe d'accompagnement à la construction personnalisée du projet d'orientation qui s'appuie sur des méthodes pédagogiques spécifiques.
- Les enseignements communs et complémentaires ont pour but l'acquisition des attendus de la fin du cycle 4 et des cinq domaines du socle commun de connaissances, de compétences et de culture
- Avec des semaines consacrées aux séquences d'observation, aux stages en milieu professionnel et aux périodes d'immersion en lycées et/ou en CFA.
- Dans le cadre du parcours avenir, entre autre, un projet pédagogique sera porté par l'ensemble des disciplines et les champs professionnels explorés relèveront d'au moins deux secteurs différents.

HORAIRES : 30 H/SEMAINE

- Français : 5h
- Mathématiques : 4h30
- Histoire-géographie- enseignement moral et civique : 3h
- Langues Vivantes 1 et 2 : 5h30
- Enseignements artistiques : 1h
- Enseignement de sciences et technologie : 3h
- EPS : 3h
- Enseignement de découverte professionnelle des métiers et des formations professionnelles : 5h ou 180 h annuelle
- Pendant l'année : 10h de vie de classe + 36h d'accompagnement à l'orientation + 1 à 4 semaines des stages et de périodes d'immersion

DIPLÔME NATIONAL DU BREVET DES COLLÈGES (DNB) SÉRIE PROFESSIONNELLE

CANDIDATURE JUSQU'AU MERCREDI 13 MAI 2026

- Entretien personnalisé fondé sur un bilan des acquis et de la motivation de l'élève en présence du jeune, de ses représentants légaux, du chef d'établissement, du professeur principal et du psychologue de l'EN.
- Sur la base du volontariat, les familles complètent le dossier de demande auprès de l'établissement d'origine, il comprend : La fiche de candidature 2026 (annexe 1) dûment remplie par les différents acteurs et signée par les responsables légaux + L'extrait du LSU et/ou les bilans périodiques de l'année en cours comprenant les appréciations.
- Possibilité d'émettre jusqu'à 2 vœux sur la fiche de candidature.
- Les dossiers complets sont à envoyer par le collège, au plus tard pour le mercredi 13 mai 2026, au CIO siège de la commission : CIO Lyon-Est.

COMMISSION D'ADMISSION : MERCREDI 27 MAI 2026

Une grille de positionnement (annexe 2) :

- Les critères sont les résultats scolaires, le comportement, l'intérêt porté à la découverte des champs professionnels, l'implication et motivation personnelle de l'élève, l'avis de l'établissement d'origine, l'avis du Psy EN.
- La cotation [0 : Défavorable, 1 : Réservé, 2 : Favorable et 3 : Très favorable]

AFFECTATION PAR LA DSDEN + RÉSULTATS TRANSMIS AUX FAMILLES AU MOIS DE JUIN 2026.

SECTEUR GÉOGRAPHIQUE DE RECRUTEMENT



LP Frédéric FAYS (VILLEURBANNE)

Chaudronnerie industrielle, Réalisation de produits mécaniques et suivi de production, Modélisation et prototypage 3D

JPO : samedi 21 mars de 8h30 à 13h



LP Marie CURIE (VILLEURBANNE)

Commerce et vente, Petite enfance, ASSP (Accompagnement, Soins et Services à la Personne : personnes âgées et jeunes enfants)

JPO : samedi 21 mars de 9h à 12h



LP MAGENTA (VILLEURBANNE)

Signalétique et décor graphique, Marchandisage visuel, Gestion-administration (AGORA), Commerce et vente, Métiers de l'accueil

JPO : samedi 28 mars de 9h à 12h



LP Alfred de MUSSET (VILLEURBANNE)

Opérateur logistique, Organisation de transport de marchandises, Maintenance des systèmes de production connectés, Pilote de ligne de production

JPO : samedi 14 mars de 9h à 12h



LP Les CANUTS (VAULX-EN-VELIN)

Commerce et vente, Electricité, Restauration (production et service), Gestion-administration (AGORA), Construction (métallerie)

JPO : vendredi 23 janvier



LP Charlie CHAPLIN (DECINES)

Electricité, Maintenance des matériels de construction et de manutention, Maintenance des motocycles, Cybersécurité

JPO : samedi 28 février de 9h à 12h

A NOTER

- Le parcours en 3ème prépa-métiers n'a pas vocation à accueillir des élèves en grande difficulté scolaire ou présentant des troubles cognitifs ou de comportement.
- A l'issue de cette 3ème prépa-métiers, l'accès aux formations professionnelles en lycée est favorisé par une bonification lors du traitement des affectations.
- la scolarisation d'un élève en 3ème prépa-métiers dans un lycée professionnel ne préjuge pas de son orientation et de son affectation l'année suivante.